

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### DEFI « IDENTIFICATION AUTOMATIQUE DE NAVIRE ET D'AERONEFS »

Dénomination sociale/ Nom commercial

Logo de la société

Date fiche : A compléter

#### Points de contact

Nom, fonction, courriel, téléphone

#### Description de la société

Domaine d'activité de la Société (1-2 phrases) : A compléter

#### Caractérisation de la société :

Créée le	Taille/Effectif	Chiffre d'affaire	Siège social
A compléter	A compléter	A compléter	A compléter

#### **Principales activités concernant l'imagerie**

*Principales activités et produits, profils clients adressés, positionnement par rapport à la concurrence et dynamique d'évolution prévue*

#### Principales activités et produits :

A compléter

#### Cas d'usage de(s) solution(s) et profils clients adressés :

A compléter

#### Différentiateurs et positionnement par rapport à la concurrence :

A compléter

#### Dynamique d'évolution prévue :

A compléter

#### **Faits marquants concernant l'imagerie**

*Faits majeurs relatifs aux produits ou activités, sélection de projets à des concours d'innovation, ...*

A compléter

## Demande d'autorisation de droit à l'image du Participant

Je soussigné(e)

Nom et prénom du Participant : .....

Au besoin, indiquer l'entreprise représentée: .....

Demeurant : .....

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'État-major de la Marine (l'« Entité organisatrice ») et ses éventuels prestataires techniques à réaliser des prises de vues photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors du Défi « Identification automatique de navires et d'aéronefs » qui aura lieu le 5 juin 2024 à la base navale de Brest.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'Entité organisatrice, sous toute forme et tous supports institutionnels, pour la durée et les besoins nécessaires aux finalités susmentionnées, intégralement ou par extraits et notamment : site internet, affichage, téléchargement, présentations et/ou projections publiques, affichage, télédiffusion, diffusion sur les réseaux sociaux, et publications diverses sur internet.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les prises de vues photographiques, des vidéos ou des captations numériques de la présente, dans tous support ou exploitation préjudiciable.

Le Participant reconnaît être entièrement rempli de ses droits et qu'il ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Le Participant garantit que ni lui, ni les cas échéant la personne qu'il représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à : ....., le .../.../...

Signature du Participant précédée de la mention « Lu et approuvé » :

## **Demande d'autorisation d'utilisation des droits liés à la marque de la Société à des fins de communication**

La Société autorise l'Entité organisatrice à reproduire et représenter ses logos avec accord préalable et exclusivement dans le but d'informer sur l'existence et les actions menées dans le cadre du présent Défi, et les valoriser, sur tous supports de communication institutionnels, par tous les moyens et notamment, site internet, affichage, téléchargement, présentations et/ou projections publiques, affichage, télédiffusion, diffusion sur les réseaux sociaux, et publications diverses sur internet. Tout changement de logo de la Société doit lui être notifié sans délai par écrit.

Toute modification, ajout ou suppression sur le logo de la Société est interdit, ainsi que toute dénaturation. Le droit d'adaptation se limite au droit de déterminer librement, mais de manière homothétique, les dimensions de reproduction du logo, en préservant autant que possible sa qualité graphique.

Cette autorisation ne vaut que pour la durée du Défi. A la cessation du Défi, et quelle qu'en soit la cause, ou bien à tout moment à la demande de la Société, par tout moyen écrit (mails, courriers...), l'Entité organisatrice devra cesser immédiatement toute représentation et/ou reproduction du logo.

Tant dans le cadre du Défi, qu'à l'issue de celui-ci, pour quelque cause que ce soit, l'Entité organisatrice s'engage à ne pas porter atteinte à l'image de marque, aux marques ou à la réputation de l'autre Partie.

La présente autorisation n'entraîne aucune cession des droits de propriété intellectuelle au profit de l'Entité organisatrice. Par conséquent, toute utilisation, copie, reproduction, distribution par quelque procédé que ce soit, pour toute autre finalité que dans le cadre du présent Défi, notamment à des fins commerciales, est strictement interdite sans l'accord écrit et préalable du représentant légal de la Société.

Fait à : ....., le .../.../...

Signature du représentant légal de la Société précédée de la mention « Lu et approuvé » :